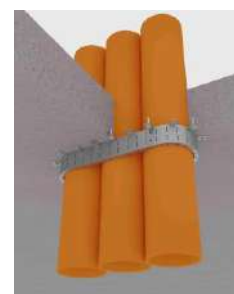
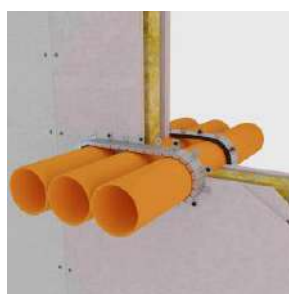


MANCHON COUPE-FEU Gamme MULTI

Les manchons coupe-feu de la gamme **MULTI** sont destinés, en cas d'incendie, à protéger les traversées de tubes en voile ou en dalle en restituant le degré coupe-feu au niveau de ces traversées. Ces tubes peuvent être rapprochés, inclinés ou proche des parois

Le manchon est constitué d'une armature acier englobant des bandes intumescentes.

Conditionnement : Le carton contient : 2,5 m de bande métallique et 8,6m de bande intumescente



Références et caractéristiques :

Ref ACH	Ref PV	TUBE	MANCHON			
		Ø en mm	Longueur de la bande métallique (*)	Longueur de la bande intumescente (*)	Nombre de tours	Nombre de colliers possible
MULTI	AF MultiCollar	Ø 30	200	240	2	12
		Ø 40	230	310	2	10
		Ø 50	260	380	2	9
		Ø 63	300	460	2	8
		Ø 80	350	560	2	7
		Ø 90	380	620	2	6
		Ø 100	410	680	2	6
		Ø 110	440	750	2	5
		Ø 125	515	1310	3	4
		Ø 140	560	1450	3	4
		Ø 160	620	1640	3	4
		Ø 200	2*795	2*3500	5	1
		Ø 250	2*955	2*4300	5	1

(*) Ces valeurs sont données à titre indicatif.

Performances pour des tubes PVC U (**):

Conformément à l'ETA 16/0771

Montage	Support	Type de pose	Performances (***)	Ø de tube
Voile	Béton/cloison	applique	EI120	Ø de 30 à 250 mm
Dalle	Béton	applique	EI180	Ø de 30 à 250 mm

(**) Pour autres types de tubes et autres dimensions, nous consulter.

(***) Se référer aux modalités de mise en œuvre des rapports d'essai.

A.3. Installation d'AF Multicollar

AF Multicollar sera installé conformément aux instructions du fabricant et des dispositions établies dans ce paragraphe et dans les paragraphes correspondants de l'annexe B. La procédure à suivre pour la mise en place est décrite sur la figure A.3. Il est recommandé de suivre rigoureusement les instructions d'installation afin d'atteindre les performances indiquées dans l'annexe B.

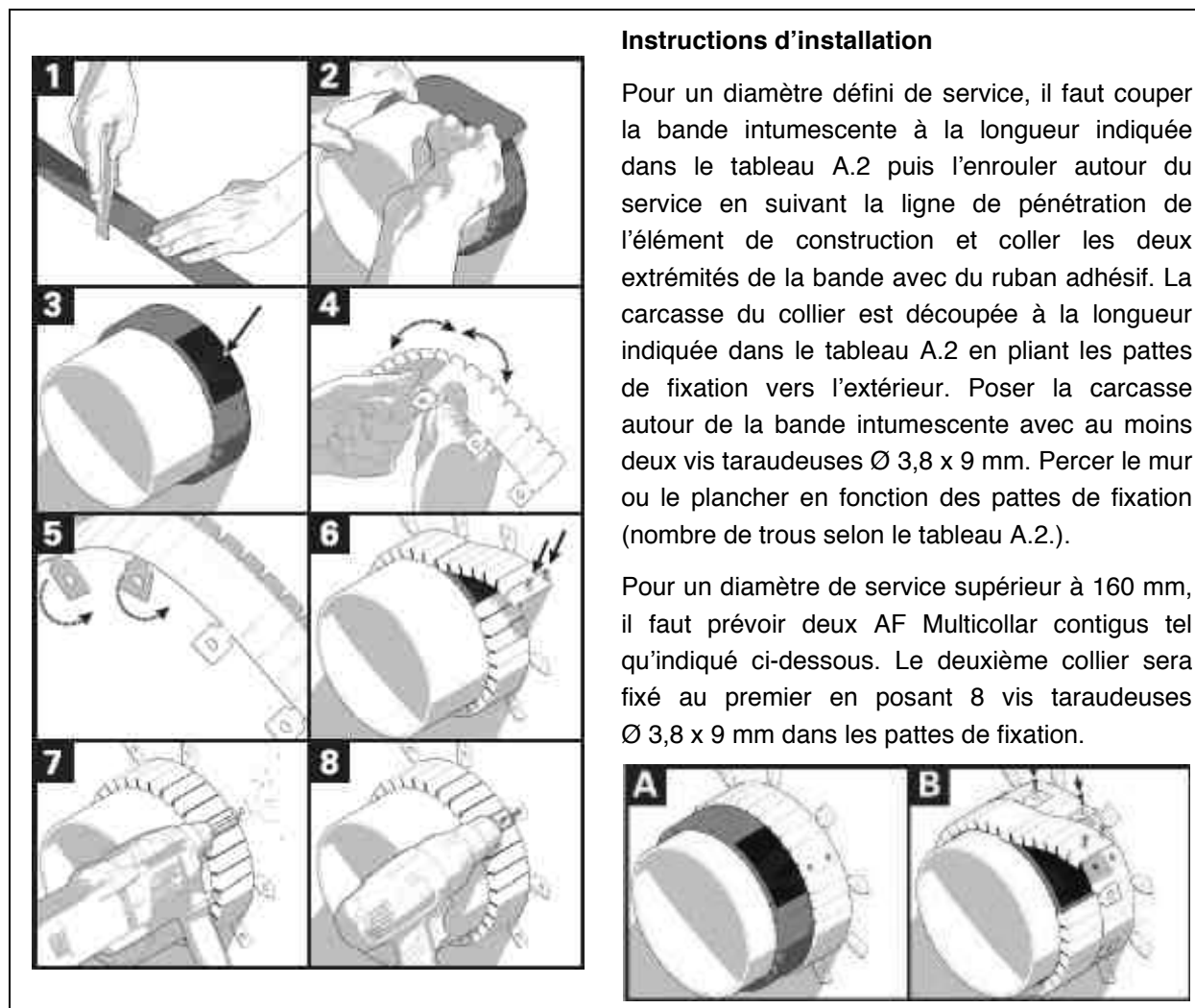


Figure A.3 : Procédure de mise en place d'AF Multicollar.

AF Multicollar doit être posé en fonction de l'usage prévu comme suit, sauf spécification différente à l'Annexe B :

- Sur cloisons souples, au moyen de vis de Ø 8 x 120 mm en acier galvanisé sur le côté exposé au feu et des vis de Ø 8 x 50 mm en acier galvanisé sur le côté non exposé au feu.
- Sur cloisons rigides, au moyen d'ancrages à expansion de Ø 8 x 60 mm en acier galvanisé classe 8.8 des deux côtés.
- Au plancher, par la partie inférieure au moyen d'ancrages à expansion de Ø 8 x 60 mm en acier galvanisé classe 8.8.